

Compte rendu
Atelier thématique n°1
L'intégration du projet
dans l'économie locale
Gruissan, 30 septembre 2026

CONCERTATION PRÉALABLE
Du 21 septembre
au 13 novembre 2026



Funded
by



INTERVENANTS

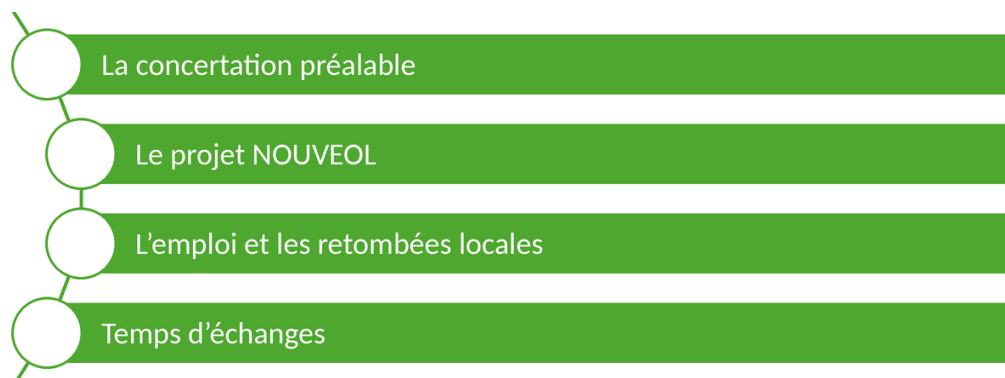
NOM	PRÉNOM	FONCTION
SEMOP PORT-LA NOUVELLE		
STEGA	Roman	Directeur technique
DEBIZE	Thomas	Chef de projet NOUVEOL
LASSUS	Stéphanie	Responsable développement durable
INTERVENANTS EXTERNES		
VELAN	Sigrid	Chargée de mission entreprises et ressources locale - Agence Add'Occ
BATTINI	Julie	Responsable d'équipe France Travail Pro - France Travail Narbonne
DE BARBARIN	Jérémy	Directeur de projet EFGL - Ocean Winds
ANIMATION 2concert		
DAVID	Mathieu	Animateur

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THÉMATIQUE N°1 « L'INTÉGRATION DU PROJET DANS L'ÉCONOMIE LOCALE » DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'atelier thématique n°1 de la concertation préalable sur le projet NOUVEOL s'est tenu le mercredi 30 septembre 2026, à 18 h à la Maison de la Méditerranée de Gruissan. Il a réuni des acteurs institutionnels et économiques du territoire, parmi lesquels la Région Occitanie (Agence Add'Occ), France Travail, la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, la société Ocean Winds (développeur de la ferme pilote EFGL).

Après une brève présentation du projet et des retombées économiques attendues, les équipes de la SEMOP Port-La Nouvelle ont échangé avec les participants sur le recrutement, la formation, la sous-traitance locale et la cohabitation avec les autres acteurs économiques.

Le déroulé de l'atelier a été présenté aux participants :



LA CONCERTATION PRÉALABLE

L'animateur a rappelé que la concertation préalable, démarche réglementaire encadrée par le code de l'environnement, se déroule du 21 septembre au 13 novembre 2026 sur huit communes autour de Port-La Nouvelle. L'atelier en constitue le troisième temps d'échange, après la réunion publique d'ouverture du 21 septembre. La documentation est disponible sur le site www.concertation-projet-nouveol.fr.

LE PROJET NOUVEOL

Roman Stega, directeur technique de la SEMOP, a présenté la gouvernance de la SEMOP et les aménagements du projet, détaillés dans le compte-rendu de la réunion d'ouverture : deux zones d'intégration au nord et au sud du Môle Vert, permettant deux projets simultanés, et des zones de stockage interne et externe pour les flotteurs, avec ou sans turbine. Les chiffres clés et le calendrier prévisionnel ont été présentés aux participants (cf. présentation de l'atelier, en ligne sur le site internet).

L'EMPLOI ET LES RETOMBÉES LOCALES

Thomas Debize, chef de projet NOUVEOL, a précisé que les estimations d'emplois, en cours de consolidation par l'étude d'impact, intègrent un effet d'apprentissage : les besoins par projet diminueront au fil des retours d'expérience. Il a rappelé la répartition des activités convenue avec l'État et le Grand Port Maritime de Marseille (intégration à Port-La Nouvelle, assemblage des flotteurs à Fos-sur-Mer) et présenté un tableau des métiers de l'intégration, du technicien à la gestion de projet.

Certains chiffres clés ont été présentés aux acteurs concernant les ETP mobilisés sur les projets ainsi que les différents besoins en compétence.

Parcs commerciaux français prévus	Nom du projet	Estimation ETP mobilisés à PLN pour l'intégration des turbines (phase d'apprentissage de la filière*)
AO 6 (2031 - 2032) 250 MW	Narbonnaise Sud-Hérault 1 EFLO (Ocean Winds)	80*
AO 6 (2031 - 2032) 250 MW	Golfe de Fos 1 Méditerranée Grand Large (EDF Power Solutions)	80*
AO 10 - PPE2 Ancien « AO9 » 500 MW	Narbonnaise Sud-Hérault 2	120*
AO 10 - PPE2 Ancien « AO9 » 500 MW	Golfe de Fos 2	120*
AO 10 PPE3 550 MW - n°1	Golfe du Lion Centre 1	90
AO 10 PPE3 550 MW - n°2	Golfe du Lion Centre 1	90
AO 10 PPE3 1100 MW - n°2	Golfe du Lion Centre 2	180
Total		910

Personnel pour l'intégration des turbines sur flotteurs & commissioning			
Total:			80
*Dockers, techniciens et conducteurs d'engins sont comptés qu'une fois			
Activité	Personnel	Qté	Détail
Déchargement des composants	Techniciens	10	Main d'œuvre docker
	Conducteur d'engin	8	2 grutiers 1 cariste 4 chauffeurs SPMT
Stockage et préservation	Techniciens	6	Préservation des nacelles et des sections de tours
	Conducteur d'engin		
Intégration	Techniciens	16	Techniciens monteur Techniciens gestion ballastage
	Conducteur d'engin	2	2 grutiers
Commissioning	Techniciens	16	
	Conducteur d'engin	2	2 caristes
	Encadrement	20	Chef de chantier Administration HSE Qualité

TEMPS D'ÉCHANGE

Les porteurs de projet ont rejoint les autres acteurs autour de la table. L'animateur a invité les participants à exprimer leurs attentes, leurs besoins et les conditions de réussite du projet pour le territoire. Les échanges sont regroupés ci-dessous par thématique :

Emploi, métiers et formation

- **Un besoin de visibilité sur les métiers**

France Travail a salué la quantification des types de profil présent dans la réalisation de ces opérations (référence aux tableaux), information qui faisait jusqu'ici défaut selon eux. Une action menée en décembre dernier avec les acteurs de l'emploi n'avait pas permis de mobiliser les entreprises pour présenter les métiers aux acteurs de l'emploi et de la formation. Des fiches métiers sont nécessaires pour savoir si les compétences recherchées existent déjà dans d'autres métiers, ce qui permet des passerelles, ou s'il faut créer des formations sur mesure. Ces formations demandent de l'anticipation (budget, publics, formateurs).

Ocean Winds a confirmé que les chiffres présentés correspondent aux effectifs mobilisés pour l'intégration de la ferme pilote EFGL, en y ajoutant des besoins en marins et en techniciens de maintenance. Thomas Debize a précisé que le tableau des métiers, construit avant les projets pilotes, concorde avec les premiers chiffres constatés, et que la SEMOP collecte le retour d'expérience des pilotes pour l'appliquer aux projets futurs.

- **Les ressources existantes**

La Région Occitanie a rappelé sa feuille de route pour la filière, mise en œuvre depuis 2017, dont les groupes de travail identifient les métiers transversaux de l'industrie (chaudronnerie, métallurgie...). Elle a cité la démarche Wind'Occ, animée par l'agence Ad'Occ, qui propose un annuaire des compétences en ligne organisé par fiches métiers, ainsi que plusieurs initiatives de formation : un projet porté par les universités de Montpellier et de Marseille, l'IUT de Béziers. Elle a également parlé du Projet MECENE, qui est un projet visant à développer et élargir les formations et compétences en lien avec l'éolien flottant de bac-3 à bac+8. MECENE est dirigé par l'université de Montpellier et l'école Centrale Méditerranée Marseille et s'appuie sur la complémentarité d'acteurs du secondaire et du supérieur des Régions Occitanie et Sud/PACA.

Le recrutement local

- **Se tourner d'abord vers le territoire**

France Travail a regretté que de nombreuses embauches liées au projet éolien réalisé sur le port ne se soient pas faites avec les demandeurs d'emploi locaux, et a invité les entreprises à s'appuyer sur les acteurs de l'emploi du territoire. Ocean Winds a indiqué avoir recruté huit personnes pour la base de maintenance d'EFGL, dont six habitant de Port-La Nouvelle ou des environs, par les canaux classiques. Ces profils, issus de l'industrie ou de la maintenance, ont été formés en participant aux opérations d'intégration.

Les entreprises locales et la sous-traitance

- **Des retombées déjà engagées**

Ocean Winds a indiqué que plus de 255 entreprises sous-traitantes de rang 1 ont été mobilisées pour EFGL, dont environ 40 % basées en Occitanie, une démarche qui sera poursuivie en phase d'exploitation.

Pour les travaux d'extension du port, la SEMOP a fait état de plus de 80 % d'emplois locaux. Soumise à la commande publique, elle ne peut retenir le seul critère de proximité, mais valorise l'ancrage local dans l'analyse des offres. Pour les infrastructures maritimes (environ 150 ETP sur cinq ans), plus de 80 % des contrats de sous-traitance ont été passés avec des entreprises départementales ou régionales.

Le Grand Narbonne a indiqué ne pas pouvoir mesurer à ce jour les retombées des chantiers réalisés, et rappelé que les études initiales annonçaient davantage d'emplois.

La nature et la continuité des emplois

- **Emplois permanents ou chantiers forains ?**

À une question du Grand Narbonne sur la nature des emplois, Thomas Debize a répondu qu'il s'agirait plutôt d'emplois assimilés à des chantiers forains. Le travail mené avec l'État et les développeurs vise à enchaîner les projets jusqu'à 2040 au moins, pour éviter les périodes creuses et conserver entreprises et équipes, auxquelles s'ajouteront la maintenance légère et lourde. Ces compétences sont proches de celles d'autres industries, comme le nucléaire.

Tourisme industriel et pêche

- **Des retombées indirectes**

La Région a cité le tourisme industriel comme levier important de retombées indirectes. Ocean Winds a indiqué que plus de 2 500 personnes ont visité son point d'information pendant l'intégration d'EFGL, et s'est dit prêt à accompagner les entreprises locales qui souhaitent proposer des sorties en mer vers les parcs. Ocean Winds a également fait appel aux pêcheurs pendant la construction et prépare leur formation comme marins de navires de transfert de personnel.

La coordination entre les acteurs du territoire

- **Anticiper ensemble**

Pour le Grand Narbonne, la principale condition de réussite est que les acteurs prennent l'habitude de travailler ensemble et que les collectivités soient informées en amont. A titre d'exemple, la collectivité révisé actuellement son programme local de l'habitat (adoption prévue début 2027), qui prévoit un pôle d'échange multimodal à la gare de Port-La Nouvelle d'ici deux ans : la collectivité a identifié des besoins de bus à des horaires matinaux et tardifs et se dit prête à adapter ses documents d'aménagement, à condition de disposer des informations à temps.

Le Grand Narbonne a enfin mentionné sa démarche d'écologie industrielle et territoriale, qui fait apparaître des similitudes de métiers entre industriels, et annoncé un atelier de coopération économique autour de l'éolien en mer en janvier 2027, avec la CCI.

Les acteurs ont conclu sur la nécessité de mieux coordonner les acteurs du territoire pour faire avancer le projet afin qu'il puisse bénéficier à l'ensemble du territoire.

PROCHAINES ÉTAPES

- **Mardi 13 octobre 2026, 18 h** : atelier thématique n°2 « Les enjeux environnementaux », salle de l'Étang-Boyé, Sigean.
- **Mercredi 14 octobre 2026** : permanence d'information en mairie de La Palme (10 h-12 h) et visite du port (14 h-16 h, sur inscription sur le site de la concertation).
- **Mercredi 4 novembre 2026, 18 h** : réunion publique de clôture, CCI de l'Aude, Narbonne.
- **Vendredi 13 novembre 2026** : clôture de la concertation préalable.